



CHARNEAU BASTIEN

JURISTE - DOCTORANT

☎ 07 50 40 30 07

✉ bastiencharneau@laposte.net

📅 Né le 17/07/2001

Langues

Anglais

Certification : English 360 -
Communiquer en anglais
professionnel (B1 CECRL)

Espagnol

Niveau : A2-B1 (scolaire)

Formations complémentaires

- Préparation à l'examen du CRFPA (2024/2025) spécialité droit civil et procédure civile (admissible).

Compétences

Respect strict de la confidentialité

Excellente capacité de rédaction et de synthèse

Sens des responsabilités

Rigueur et sens du détail

Référence

RINGLER Solène

Professeur, Droit privé et sciences criminelles, Université d'Angers
solene.ringler@univ-angers.fr

Bénévolats

- Trésorier de l'Association du Master II DPE - Université d'Angers (2023/2024) ;
- Juriste bénévole - Association La Bonne Époque Production (depuis 2023) ;
- Cours de droit pour les étudiants de Licence

Réseau social professionnel

🌐 @bastiencharneau

Diplômé d'un Master II en droit privé économique (droit des contrats / droit des affaires), je souhaite intégrer votre cabinet afin de contribuer concrètement à vos projets juridiques tout en réalisant un doctorat sous le dispositif CIFRE.

Expériences professionnelles

Juriste stagiaire

D'avril 2024 à juillet 2024 COGEP Avocats Angers

Pôle consommation, concurrence et droit des contrats :

- Rédaction d'actes juridiques (assignments, mise en demeure) ;
- Lecture approfondie des dossiers clients ;
- Recherches jurisprudentielles ;
- Etablissement de lettre de mission pour des experts-comptables et commissaires aux comptes ;

Pôle social :

- Relecture de conclusions et recherches jurisprudentielles.

Pôle civil :

- Suivi des dossiers CIVI ;
- Recherches jurisprudentielles.

Juriste stagiaire

Février 2021 SCP Kerjan et Tilleau Niort

Chargé de clientèle

De juin 2022 à août 2022 Floa Bank Niort

- Gestion de dossier avec des clients victimes d'usurpation d'identité et de fraude à la carte bancaire
- Gestion de procédure collective (déclaration aux mandataires ...)
- Réponse aux réquisitions judiciaires.

Chargé de clientèle

De mai 2023 à septembre 2023 Banque postale Niort

- Gestion du domaine bancaire (comptes, virements, retraits, montée de gamme, etc.);
- Gestion d'agences bancaires et postales (comptabilité, gestion de stocks, commande de fonds);

Poste occupé de juin 2021 à août 2021 et de mai 2023 à septembre 2023

Enseignement - tuteur L1 Droit

De septembre 2023 à août 2024 Université d'Angers Angers

- Cours de méthodologie universitaire ;
- Cours d'introduction générale au droit ;
- Cours d'histoire du droit.

Responsable de magasin (week-end)

D'août 2019 à juin 2023 Foir'Fouille Niort

Diplômes et Formations

Master 2 - Droit privé économique

De septembre 2023 à octobre 2024 Université d'Angers Angers

Master sous la direction des Prs. RINGLER et BERNHEIM-DESVAUX

Mention : Bien - *Major de promotion (1ere session)*

Mémoires de recherches :

- La liberté contractuelle dans les conditions générales entre professionnels
- La rentabilité du contrat
- Le transport aérien et la transition climatique

Master 1 Droit privé général

De septembre 2022 à août 2023 Université d'Angers Angers

Mention : Assez bien

Licence de droit

De septembre 2019 à juin 2022 Université de Poitiers Poitiers

- Licence de droit parcours Carrières judiciaires et sciences criminelles

Licence 1 et 2 Droit parcours techniques de l'assurance (DEUG)

De septembre 2019 à août 2021 Université de Poitiers Campus de Niort

- Mention : Bien

CIFRE / convention industrielle de formation par la recherche

Une aide au recrutement de doctorants en entreprise

Vous avez un projet de R&D, vous souhaitez explorer ou améliorer un domaine de compétence scientifique, vous recherchez une rupture technologique ?

Vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour recruter un doctorant dont le projet de recherche, mené en liaison avec un laboratoire extérieur, conduira à la soutenance d'une thèse.

La convention CIFRE associe trois partenaires : une entreprise, un doctorant et un laboratoire de recherche qui assure l'encadrement de la thèse.

L'entreprise recrute en CDI ou CDD de 3 ans un diplômé de grade master, avec un salaire brut minimum annuel de 23 484 € (1 957 € par mois), et lui confie des travaux de recherche objet de sa thèse. Elle reçoit de l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT), qui gère les conventions CIFRE pour le compte du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'Innovation, une subvention annuelle de 14 000 € pendant 3 ans.

L'entreprise signe avec le laboratoire un contrat de collaboration spécifiant les conditions de déroulement des recherches et les clauses de propriété des résultats obtenus par le doctorant.

Les conditions d'attribution

- L'entreprise doit être **établie sur le territoire français**, sans condition de taille ni de secteur d'activité. Les associations et collectivités territoriales sont également éligibles.
- Le candidat doit être titulaire d'un diplôme de grade **master** et inscrit en formation doctorale, sans condition de nationalité, ni d'âge.
- Le **laboratoire de recherche** où s'effectuent les travaux doctoraux sur le plan académique est rattaché à une école doctorale. Il peut être un laboratoire étranger, dans le cadre d'une cotutelle avec un établissement français.

Pour en savoir plus

- www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22130/les-cifre.html
- www.anrt.asso.fr

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation mène en continu des actions en faveur de l'innovation. Il propose des mesures incitatives à la création d'entreprises innovantes. Il favorise le développement de jeunes entreprises à travers, notamment, des aides fiscales.

Il définit un cadre juridique, parallèlement à des actions de sensibilisation, pour faciliter l'intégration des jeunes dans le monde de l'entreprise et pour développer les synergies entre recherche privée et recherche publique.

esr.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

CIFRE / convention industrielle de formation par la recherche



Dépôt et sélection des dossiers

Le dépôt des dossiers de demande s'effectue auprès de l'ANRT tout au long de l'année. Le délai d'instruction est de deux mois.

Les dossiers sont sélectionnés par un comité d'évaluation et de suivi qui s'appuie sur les conclusions de deux expertises :

- > **une expertise technico-économique** confiée au délégué régional à la recherche et à la technologie de la région de l'entreprise. Cette expertise prend en compte la solidité financière de celle-ci, son implication dans le projet de recherche, sa capacité à donner au candidat une formation professionnalisante ;
- > **une expertise scientifique** réalisée par un spécialiste du domaine qui évalue la qualité scientifique et la pertinence du projet proposé et son adéquation avec la formation doctorale et l'encadrement du candidat.

Les CIFRE et le crédit d'impôt recherche

Les dépenses engendrées par une CIFRE sont éligibles au crédit d'impôt recherche (CIR), déduction faite de la subvention obtenue. En cas de recrutement en CDI dans l'entreprise à l'issue de sa thèse, le doctorant peut faire bénéficier son employeur du statut particulier de jeune docteur dans le calcul du CIR.

Les CIFRE en chiffres

- > Depuis 1981, les CIFRE ont réuni **9 000** entreprises, plus de **4 000** laboratoires et **25 400** doctorants autour de projets de recherche.
- > Les CIFRE, présentes dans toutes les régions de France, couvrent tous les secteurs d'activités et sont conclues tant avec les grandes entreprises qu'avec les PME et ETI (entreprises de taille intermédiaire). Plus de la moitié des structures bénéficiaires est renouvelée chaque année.
- > La majorité des PME déclarent qu'elles n'auraient pas réalisé le projet de recherche sans la CIFRE.
- > Les CIFRE enregistrent un taux de soutenance de thèse de **90 %** toutes disciplines confondues. **96 %** des docteurs CIFRE accèdent à l'emploi en moins d'un an, **70 %** en moins de 3 mois. Ils occupent des postes tels que directeur de R&D, chef d'entreprise, directeur de laboratoire, professeur, ingénieur de recherche, ingénieur transfert industriel, consultant, etc.
- > **1 433** nouvelles conventions ont été acceptées en 2017.

Un dispositif plébiscité



Le dispositif CIFRE, créé et financé par le ministère chargé de la recherche, a pour objectif de favoriser les échanges entre les laboratoires de recherche publique et les milieux socio-économiques et de contribuer à l'emploi des docteurs dans les entreprises.

Plébiscité, il concourt au processus d'innovation des entreprises françaises et à leur compétitivité.



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



**ESPRIT SCIENTIFIQUE
ESPRIT D'ENTREPRISE**

Employeur

Boostez vos performances
en recrutant un doctorant

Vous recherchez :

- des compétences scientifiques au meilleur niveau international ;
- une collaboration de recherche partenariale ;
- une rupture technologique.

Confiez à un doctorant une mission de recherche encadrée par votre organisation et un laboratoire académique.

L'ANRT, pour le compte du **Ministère en charge de la Recherche**, vous verse une subvention annuelle de **14000 €* pendant 3 ans pour l'embauche d'un doctorant**. Le contrat de travail, CDI ou CDD** de 36 mois, impose un salaire annuel brut au moins égal à **26 400 €****.

Les coûts restant à votre charge peuvent être éligibles au **Crédit Impôt Recherche (CIR)*****.

Un **contrat de collaboration obligatoire** est le garant du bon déroulement de la recherche. Il cadre le partage de la propriété intellectuelle et l'utilisation des résultats.

Conditions d'éligibilité

- **Être une structure socio-économique établie sur le territoire français :** Start-up, PME, ETI, groupe, association, collectivité territoriale, chambre consulaire...

Voir conditions d'éligibilité et d'octroi sur le site de l'ANRT

31%

PME / TPE

42%

Grandes
entreprises

13%

Entreprises de
taille intermédiaire

13%

Associations,
acteurs publics
et sociétaux

**TOUS SECTEURS
D'ACTIVITÉS.
TOUTES DISCIPLINES
SCIENTIFIQUES.**

* Valeur 2025

L'EMPLOYEUR s'engage à respecter les conditions salariales fixées par le ministère selon le calendrier suivant pour le salaire brut annuel minimum

** Cf. art. D 1242-3 & 6, L 1243-10 du code du travail

*** Voir site du ministère en charge de la recherche

Étudiant

Dynamisez votre avenir
par un doctorat

Vous souhaitez :

- préparer votre thèse dans un cadre professionnel ;
- enrichir votre CV par une spécialisation scientifique au meilleur niveau ;
- évoluer dans une double culture : entrepreneuriale et académique.

**Bénéficiez de conditions matérielles optimales,
d'un réel tremplin pour votre futur professionnel,
d'un réseau d'experts au sein d'une communauté
internationale de chercheurs.**

Vous disposez d'un contrat de travail (CDI ou CDD* de 3 ans) avec
un salaire annuel brut minimum de 26 400 €.**

Vous êtes inscrit auprès de l'école doctorale habilitée à délivrer le
titre de docteur dont dépend votre laboratoire de recherche.

Vous êtes encadré par **deux tuteurs** : votre directeur de thèse au
laboratoire et votre responsable scientifique en entreprise.

Conditions d'éligibilité

- Être titulaire du grade de master ;
- Ne pas être inscrit en doctorat depuis plus de 9 mois à la date de dépôt du dossier de demande de Cifre ;
- Ne pas être ou avoir été embauché dans l'entreprise de manière continue ou discontinue, durant plus de 9 mois à la date de dépôt du dossier de demande de Cifre*** ;
- Disposer des autorisations pour travailler en France pour les ressortissants hors UE et Suisse.

Voir conditions d'éligibilité et d'octroi sur le site de l'ANRT

* Art. D 1242 - 3 & 6 du code du travail

** Valeur 2025

*** Hors période stage, apprentissage, alternance, professionnalisant et HMNOP

1857

Cifre attribuées
objectif 2024

87%

D'emplois 6 mois
après la fin
de la Cifre

43%

Cursus ingénieurs

27%

Sciences
de l'homme
et de la société

**SANS CONDITION
DE NATIONALITÉ.
SANS CONDITION
D'ANCIENNETÉ DU
NIVEAU MASTER.
TOUTES DISCIPLINES
SCIENTIFIQUES.**

Vous recherchez :

- un potentiel de transfert et de valorisation de vos recherches ;
- des conditions scientifiques et financières favorables ;
- de nouvelles voies de recherche.

Construisez des partenariats solides avec le secteur socio-économique. Garantisiez le bon déroulement de vos recherches par un contrat de collaboration avec l'employeur.

Vous confrontez vos **axes de recherche avec la stratégie et les besoins de l'employeur**, tout en créant des relations durables et bénéfiques.

Vous permettez à vos chercheurs de suggérer de **nouveaux concepts** en combinant approches fondamentales et **solutions concrètes répondant aux besoins des entreprises**.

Le doctorant est inscrit dans l'école doctorale de rattachement de votre équipe avec un accès à l'ensemble de ses formations. Le taux élevé de soutenance et d'employabilité des docteurs donnent largement crédit à cette formation par la recherche.

Conditions d'éligibilité

- Être un **laboratoire de recherche implanté** dans une université, une école, un organisme public de recherche.
- Être une **équipe de recherche** rattachée à une école doctorale.

Voir conditions d'éligibilité et d'octroi sur le site de l'ANRT

13%

Dépôts
de brevets

56%

Nouveaux sujets
de recherche

69%

Unités Mixtes
de Recherche

92%

Communications
scientifiques

**ÉLIGIBILITÉ
DES LABORATOIRES
ÉTRANGERS DANS
LE CADRE D'UNE
COTUTELLE AVEC
UN ÉTABLISSEMENT
FRANÇAIS****

* Cf. art. D 1242-3 & 6, L 1243-10 du code du travail

** Arrêté du 26 août 2022 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Les dispositifs Cifre



DEPUIS 1981, LE MINISTÈRE CHARGÉ DE LA RECHERCHE FINANCE LES CIFRE dans le double objectif de placer les doctorants dans des conditions d'emploi et de favoriser les collaborations de recherche entre les milieux académiques et socio-économiques.



ENTREPRISES & DOCTORANTS, ÉLARGISSEZ VOTRE RÉSEAU AU SECTEUR DE LA DÉFENSE

Depuis 2009, le ministère en charge des armées ou de la défense propose le dispositif Cifre-Défense, distinct du dispositif Cifre. Spécifique aux sujets d'intérêt pour la défense, il s'adresse aux candidats doctorants ressortissant de l'Union Européenne, du Royaume-Uni ou de la Suisse. L'Agence de l'Innovation de Défense (AID) lance un appel à projet annuel sur des thématiques prioritaires, sélectionne les dossiers puis en confie la gestion à l'ANRT. Pour toute information sur l'appel à projet et le calendrier : www.defense.gouv.fr/aid/appels-a-projets/theses



ENTREPRISES, VOS PARTENAIRES ACADÉMIQUES SONT AUSSI AU MAROC

Depuis 2016, cofinancé par la France et le Maroc, ce programme est accessible aux doctorants marocains, recrutés par une entreprise établie en France et réalisant leurs travaux de recherche avec deux laboratoires, l'un français et l'autre marocain, dans le cadre d'une cotutelle.



INSTRUCTION DES DOSSIERS

FINANCEMENT 14 000€/AN



CONTRAT DE COLLABORATION
Propriété intellectuelle, confidentialité,
Répartition du temps
Flux financiers, ...

**LABORATOIRE
ACADÉMIQUE**

CONTRAT DE TRAVAIL

Mission de Recherche
Engagement 36 mois
(CDD/CDI)
A temps plein

Rémunération

Minimum : 26 400 € brut/an*
Moyenne : 33 391 € brut/an**



**SALARIÉ-
DOCTORANT**

FORMATION DOCTORALE

Inscription en école doctorale
Encadrement par un directeur
de thèse, un comité de thèse...

**Codirection
Co-encadrement
Cotutelle**

*Valeur 2025

** Valeur 2024

Instruction des demandes de Cifre

Les demandes sont déposées en ligne sur le site de l'ANRT. Elles sont validées par le comité d'évaluation et de suivi qui s'appuie sur les conclusions de deux expertises :

- Socio-économique, confiée au délégué régional académique à la recherche et à l'innovation de la région d'exercice de la structure d'embauche, qui prend en compte la solidité financière de celle-ci, son implication dans le projet de recherche, sa capacité à accompagner la formation scientifique du candidat.
- Scientifique, réalisée par un chercheur du monde académique qui évalue : la qualité scientifique du sujet de recherche ; l'engagement de la structure d'embauche vis-à-vis du candidat et du projet de recherche ; l'adéquation du laboratoire.

Depuis 1953, l'ANRT réunit les acteurs privés et publics de la Recherche. Ses membres représentent les trois-quarts de l'effort de Recherche français.

Elle construit une intelligence collective pour le bénéfice de ses membres mais aussi pour influencer ensemble sur l'organisation de la Recherche et de l'innovation en France et en Europe. Elle concourt à la compétitivité de la France par ses missions :

- Permettre à toutes les entreprises d'accéder à la Recherche et à l'Innovation
- Représenter, aux côtés d'autres acteurs, la Recherche et l'Innovation auprès des pouvoirs publics
- Construire une intelligence collective bénéfique à chacun de ses membres
- Faire émerger des partenariats
- Déployer le dispositif Cifre

L'ANRT vous aide à monter votre Cifre

Inscription en ligne :

RDV téléphoniques
Sessions questions-réponses
Webinaires d'information
Petits déjeuners d'information

ReSci ma recherche j'en parle !

Rencontres régulières entre les acteurs publics et privés

Pour recruter un doctorant, trouver un laboratoire, déposer votre offre de Cifre, consulter les candidatures :
<https://offres-et-candidatures.anrt.asso.fr>

Pour poser vos questions :
cifre@anrt.asso.fr

